

République Française

Mairie de LE LANDREAU

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira

**Le JEUDI 27 FEVRIER à 19 heures**

### ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

1. Budget Général – approbation du budget primitif 2025
2. Budget Général – reprise anticipée des résultats
3. Fiscalité directe locale – vote des taux
4. Rénovation énergétique Complexe Les Nouëlles – avenant
5. Rénovation énergétique Complexe Les Nouëlles – délégation de paiement – convention tripartite
6. CCSL – convention financière relative au reversement taxe aménagement
7. Accueil petite enfance – renouvellement convention Loroux-Bottereau
8. Jeunesse - Convention arts vivants
9. Foncier – cession d'une parcelle « Clos des Cossardières »
10. Classement de voies et mise à jour du tableau de classement des voies communales - ZAC La Gauterie
11. Plan Communal de Sauvegarde – élaboration
12. Personnel Communal – création d'emplois pour accroissement saisonnier à L'Antrepôtes et le Pôle Enfance
13. Compte-rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil
14. Comptes rendus des Commissions